



RAPPORT ANNUEL

Renforcer notre intendance

RECycler
MES HUILES



Société de gestion des
huiles usagées
de l'Atlantique

Table des matières

Mot du président	3
Membres du conseil d'administration 2025	4
Faits saillants de 2025	5
Aperçus provinciaux	6
Nouveau-Brunswick	6
Île-du-Prince-Édouard	8
Terre-Neuve-et-Labrador	10
Nouvelle-Écosse	12
Membres d'UOMA Atlantique	14
Financement et récupération	17
États financiers	19



Mot du président

À titre de président, il me fait plaisir de présenter le rapport annuel 2025 aux membres de la Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique. Ce rapport démontre notre progrès dans l'avancement de la récupération des produits à base d'huile et de glycol à travers le Canada Atlantique. Nos efforts ont renforcé l'économie circulaire et assuré la gestion responsable des produits usagés afin de protéger l'environnement local.

UOMA Atlantique représente quelque 200 détenteurs de marque et distributeurs de produits à base d'huile et de glycol à travers le Canada Atlantique. En 2025, nous avons récupéré un cumulatif de 11 millions de litres d'huile et de glycol, plus de 2,5 millions de filtres et plus d'un million de kilogrammes de contenants d'huile et de glycol. Ce sont d'importants volumes détournés des sites d'enfouissements provinciaux et ayant plutôt obtenu une deuxième vie.

En plus d'assurer la gestion de la récupération des produits d'huile et de glycol, un aspect fondamental du travail d'UOMA Atlantique en 2025 fut le renforcement de l'intégrité de notre gestion environnementale. Nous avons finalisé une étude portant sur le recyclage des filtres à huile provenant de véhicules en fin de vie, participé à une étude nationale

portant sur les huiles et glycols usagés, mis à jour notre recherche quant à la sensibilisation du grand public et de l'industrie, et avons analysé la répartition de nos points de dépôt enregistrés. Comprendre le cheminement du produit à partir de sa mise en vente jusqu'à sa valorisation ainsi que les habitudes de récupération des particuliers et des entreprises nous aide à mieux peaufiner les stratégies à adopter dans les années à venir.

J'aimerais remercier le conseil d'administration et le personnel d'UOMA Atlantique pour leur travail en 2025. UOMA Atlantique reste déterminée à assumer son rôle de gestionnaire responsable au nom des membres que nous représentons dans le Canada Atlantique en se concentrant sur la coordination de la récupération des produits à base d'huile et de glycol dans toute la région.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Nick" followed by a stylized monogram.

Nick Dufour

Président, Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique

Membres du conseil d'administration de 2025

président

Nick Dufour

Superline Fuels

Lynn Cormier

Wakefield Canada Inc.

Jason Fraser

Parts for Trucks, Inc.

vice-président

David Bois

Conseil Canadien du commerce au détail

Loulia Kouchaji

Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada

Stéphane Landry

Michaud Harnois Énergies Inc.

secrétaire

Mathieu Poirier

Stewart McKelvey

Frédéric Potvin

Catalys Lubrifiants

Helen Bennett

Association Canadienne des carburants



Membres du conseil d'administration :

Assis à partir de la gauche : Mathieu Poirier, Nick Dufour et Loulia Kouchaji.

Debout à partir de la gauche : Jason Fraser, Lynn Cormier, Stéphane Landry et Helen Bennett.

Absents de la photo : David Bois et Frédéric Potvin.

Faits saillants de 2025

Récupéré des produits à base d'huile et de glycol chez

PLUS DE 3500

générateurs industriels, commerciaux et institutionnels



LIVRAISON DE

16

CONTENEURS MARINS MODIFIÉS

pour soutenir la récupération de produits à base d'huile et de glycol aux centres régionaux et municipaux de gestion de déchets agissant à titre de points de dépôt à travers les provinces du Canada Atlantique



Gestion d'un réseau de

PLUS DE 850

POINTS DE DÉPÔT

répartis dans les quatre provinces de l'Atlantique afin de fournir aux mécaniciens bricoleurs et particuliers un endroit où rapporter leurs produits usagés à base d'huile et de glycol pour en faire la récupération

PARTICIPATION À

24

SALONS ET CONVENTIONS

à travers les provinces de l'Atlantique afin de s'adresser aux mécaniciens bricoleurs et entreprises qui génèrent des huiles et glycols devant être récupérés



RENOUVELLEMENT DU PLAN D'ÉCOLOGISATION D'UOMA ATLANTIQUE

à l'Île-du-Prince-Édouard pour la période de 2025 à 2030, conformément aux exigences de l'Environmental Protection Act, Materials Stewardship and Recycling Regulation de la province

PLUS DE

2.5 MILLIONS

de filtres à huile usagés récupérés dans la région - détournant ainsi ces produits des sites d'enfouissement provinciaux au profit du recyclage

AMÉLIORATION SOUTENUE DES

TAUX DE RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS ET DU GLYCOL

DÉPASSEMENT des cibles en termes de

RÉCUPÉRATION DES HUILES USAGÉES

(récupérées et brûlées) dans les quatre provinces de l'Atlantique



LE SITE WEB D'UOMA ATLANTIQUE EN 2025:

Plus de **184 000** visiteurs uniques

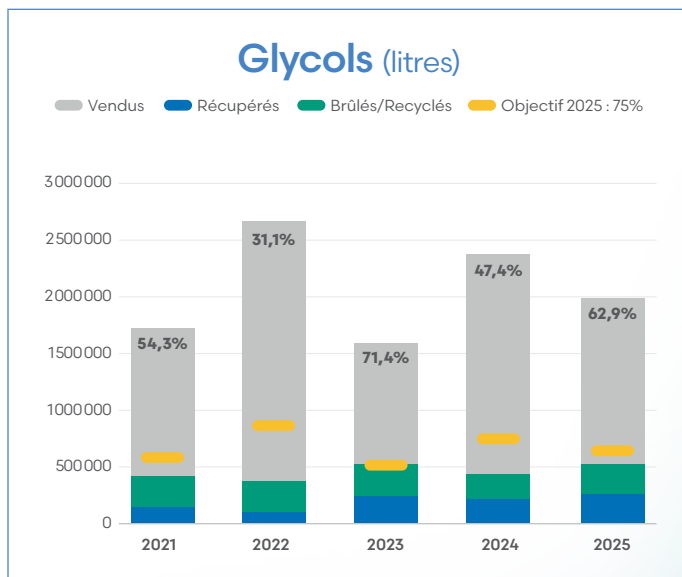
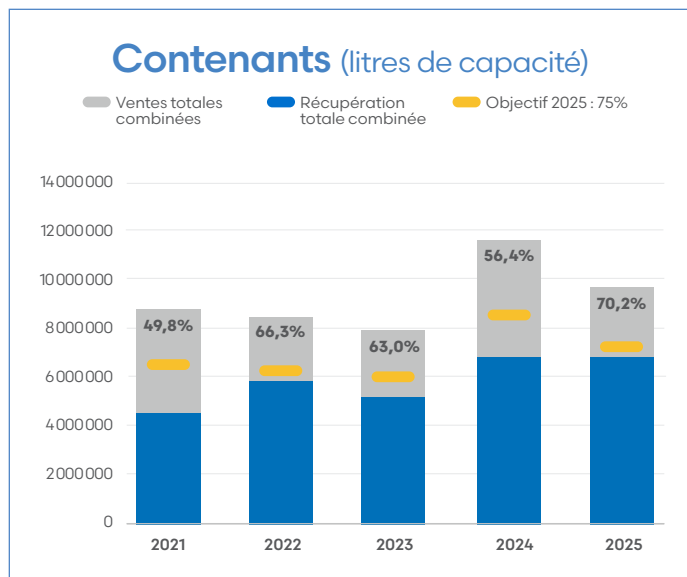
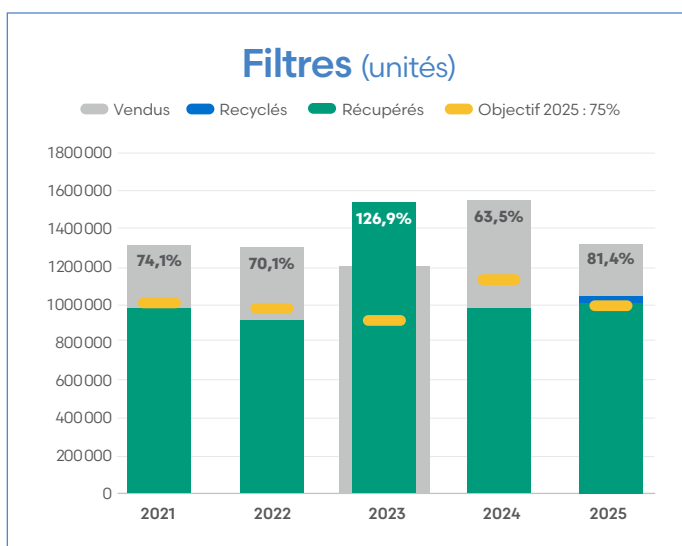
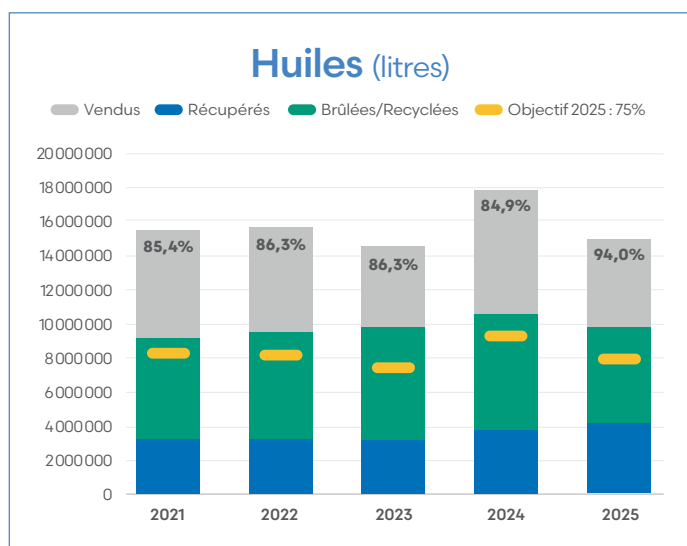
incluant plus de **20 000** utilisateurs ayant eu recours à nos localisateurs de points de dépôt et de récupérateurs

Aperçu provincial

Nouveau-Brunswick



Sommaire des ventes et des récupérations en 2025

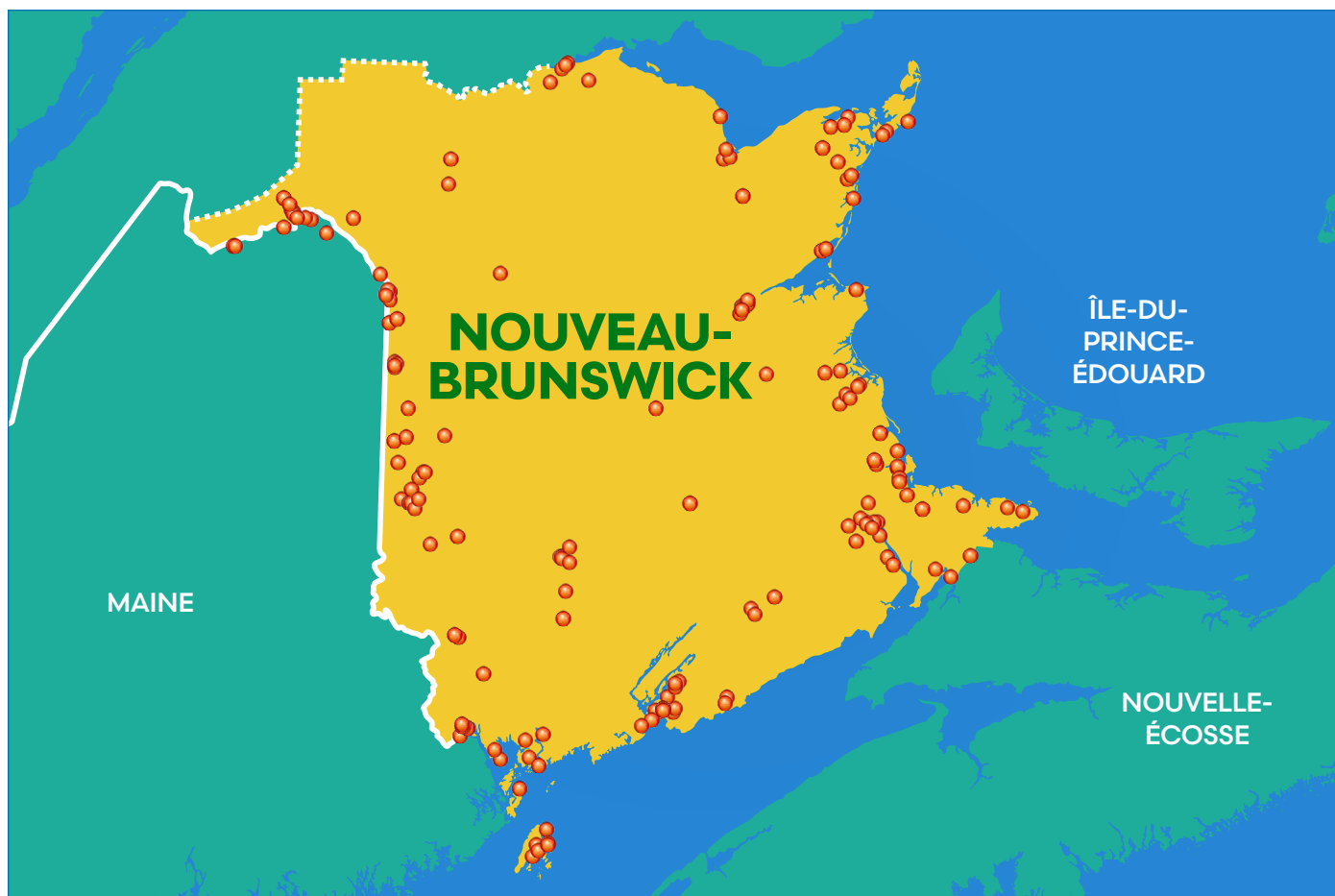


En date du 31 décembre 2025

Membres	200	Récupérateurs	5	Valorisateurs	10	Points de dépôt	170
---------	-----	---------------	---	---------------	----	-----------------	-----

Points de dépôt et subsides à la récupération


La carte ci-dessous montre la répartition des points de dépôt au Nouveau-Brunswick. En 2025, il y avait **170 points de dépôt** pour les mécaniciens amateurs et les particuliers qui ont de petites quantités de produits à base d'huile et de glycol usagés à recycler. Un localisateur en ligne disponible à RecyclerMesHuiles.ca permet de trouver le point de dépôt le plus proche de sa résidence.



Subsides à la récupération au N.-B. en 2025 (taux payés aux récupérateurs enregistrés)

1. Kings, Queens, Saint John, Sunbury, Westmorland, York 2. Kent 3. Northumberland 4. Carleton, Gloucester, Madawaska, Restigouche, Victoria 5. Albert 6. Charlotte 7. Île Deer, île Campobello, Île Grand Manan

	ZONE	1	2	3	4	5	6	7
Huile usagée (\$/litre)		0,06	0,13	0,13	0,11	0,13	0,13	0,38
Glycol usagé (\$/litre)		0,53	0,68	0,68	0,79	0,68	0,68	1,41
Filtres usagés (\$/kg)		0,90	1,20	1,20	1,10	1,20	1,20	1,68
Contenants usagés d'huile et de glycol (\$/kg)		2,50	2,70	2,70	3,05	2,80	2,80	8,00
Aérosols (\$/kg)		3,75	4,05	4,05	4,31	4,05	4,05	4,89

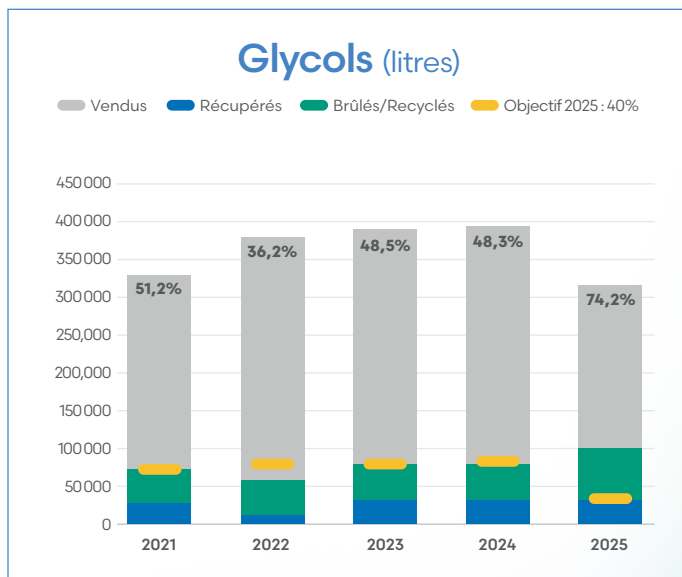
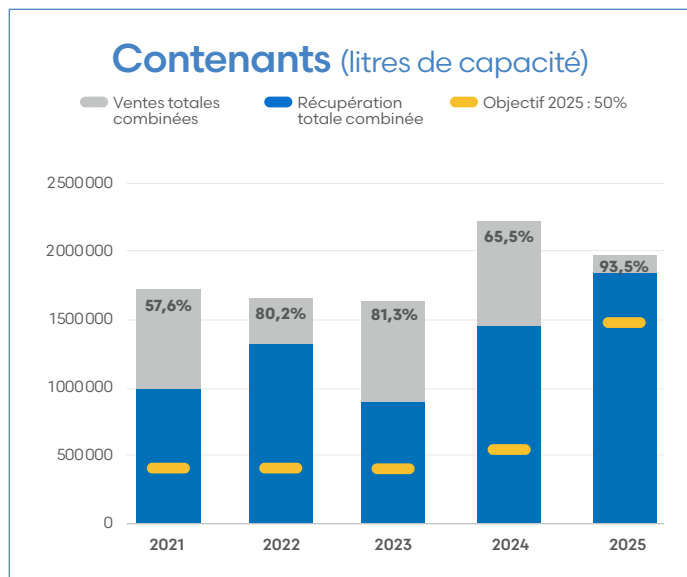
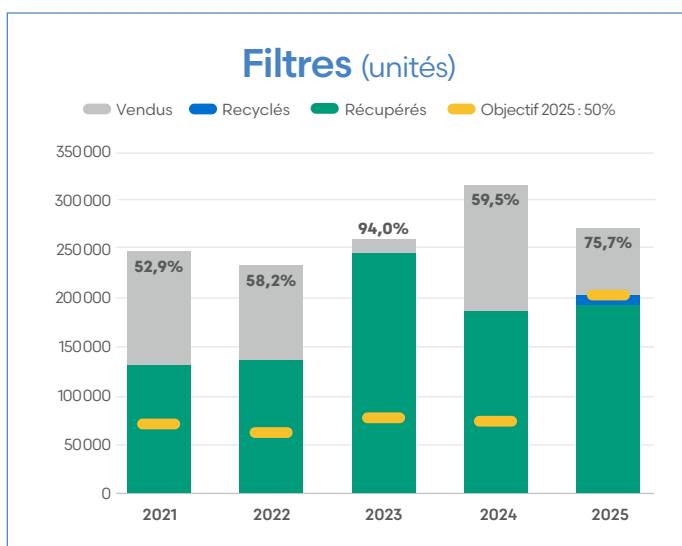
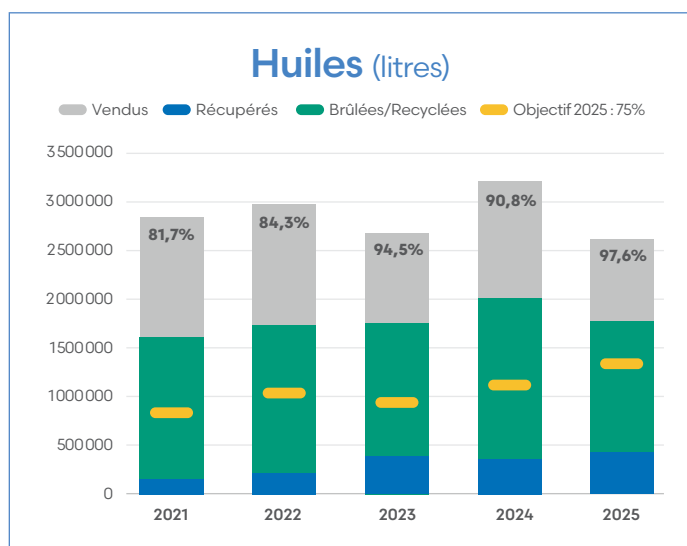


Aperçu provincial

Île-du-Prince-Édouard



Sommaire des ventes et des récupérations en 2025

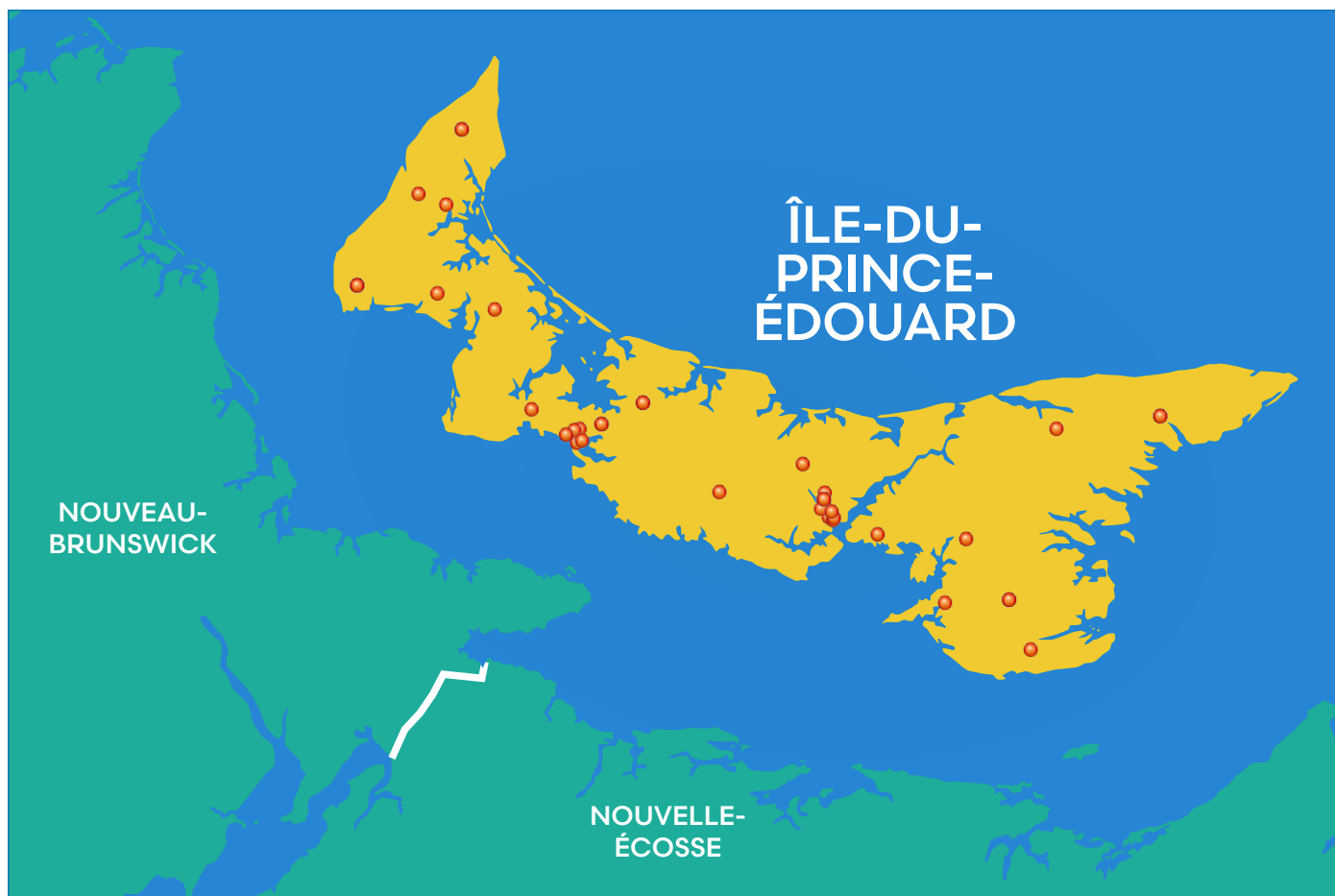


En date du 31 décembre 2025

Membres	146	Récupérateurs	4	Valorisateurs	8	Points de dépôt	41
---------	-----	---------------	---	---------------	---	-----------------	----

Points de dépôt et subsides à la récupération

La carte ci-dessous montre la répartition des points de dépôt sur Île-du-Prince-Édouard. En 2025, il y avait **41 points de dépôt** pour les mécaniciens amateurs et les particuliers qui ont de petites quantités de produits à base d'huile et de glycol usagés à recycler. Un localisateur en ligne disponible à RecyclerMesHuiles.ca permet de trouver le point de dépôt le plus proche de sa résidence.



Subsides à la récupération à l'Î.-P.-É. en 2025 (taux payés aux récupérateurs enregistrés)

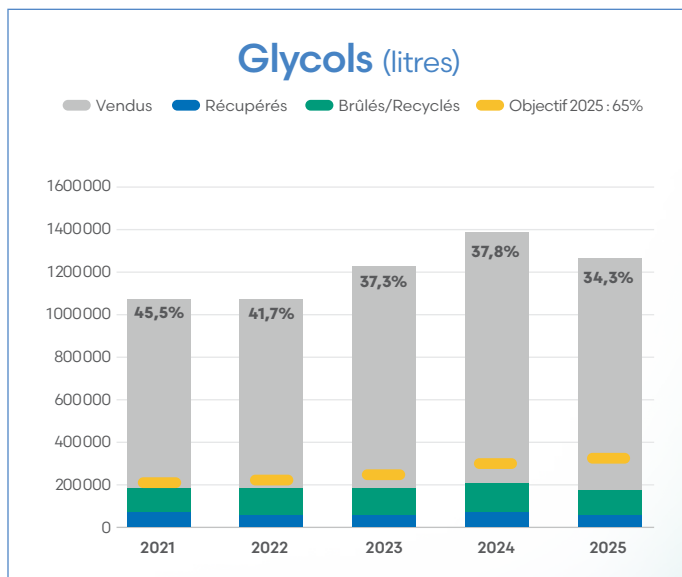
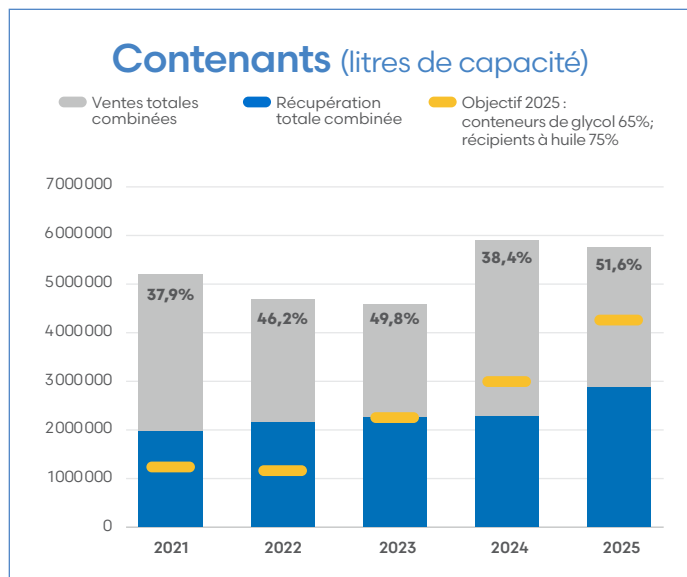
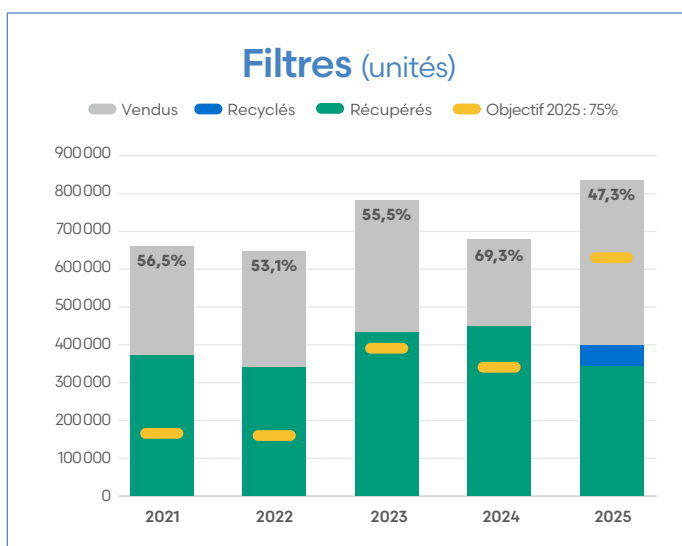
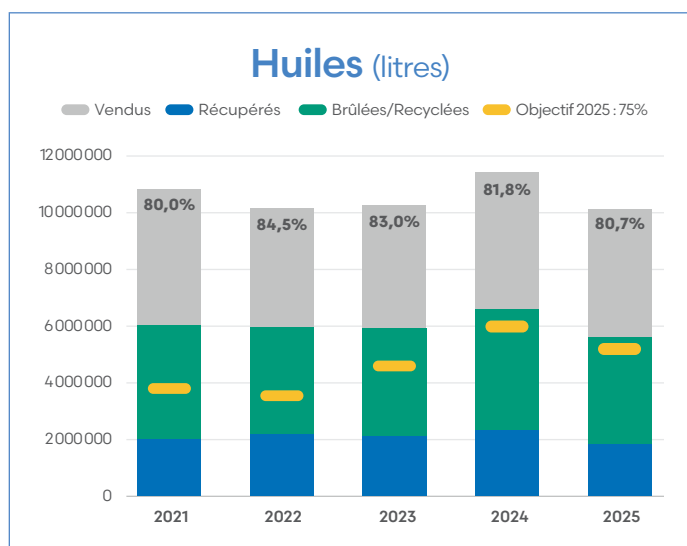
1. Île-du-Prince-Édouard

	ZONE	1	
Huile usagée (\$/litre)		0,10	
Glycol usagé (\$/litre)		0,68	
Filtres usagés (\$/kg)		1,10	
Contenants usagés d'huile et de glycol (\$/kg)		2,70	
Aérosols (\$/kg)		3,95	

Aperçu provincial

Terre-Neuve-et-Labrador

Sommaire des ventes et des récupérations en 2025

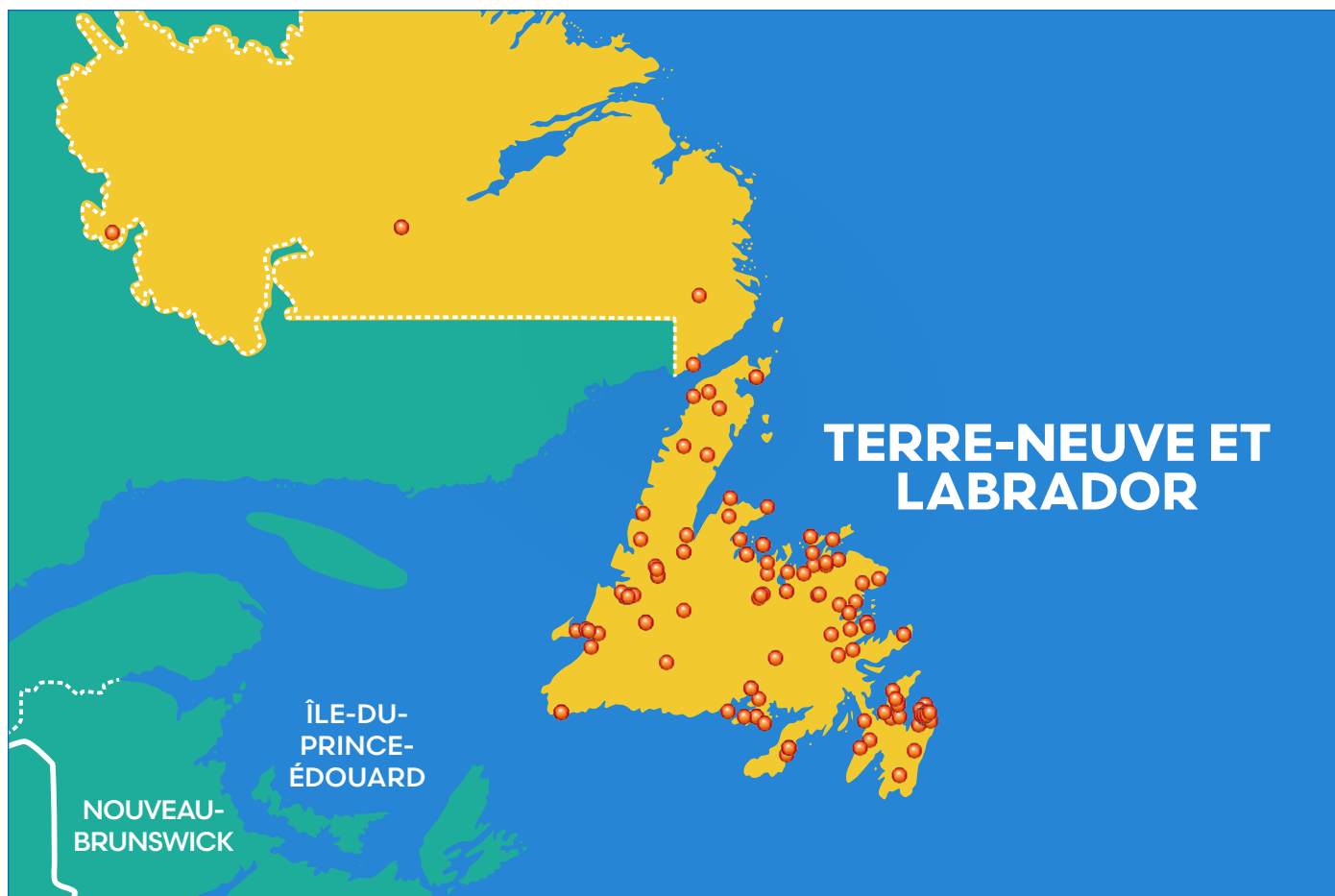


En date du 31 décembre 2025

Membres	149	Récupérateurs	8	Valorisateurs	11	Points de dépôt	137
---------	-----	---------------	---	---------------	----	-----------------	-----

Points de dépôt et subsides à la récupération

La carte ci-dessous montre la répartition des points de dépôt à Terre-Neuve-et-Labrador. En 2025, il y avait **137 points de dépôt** pour les mécaniciens amateurs et les particuliers qui ont de petites quantités de produits à base d'huile et de glycol usagés à recycler. Un localisateur en ligne disponible à RecyclerMesHuiles.ca permet de trouver le point de dépôt le plus proche de sa résidence.



Subsides à la récupération à T.-N.-L. en 2025 (taux payés aux récupérateurs enregistrés)

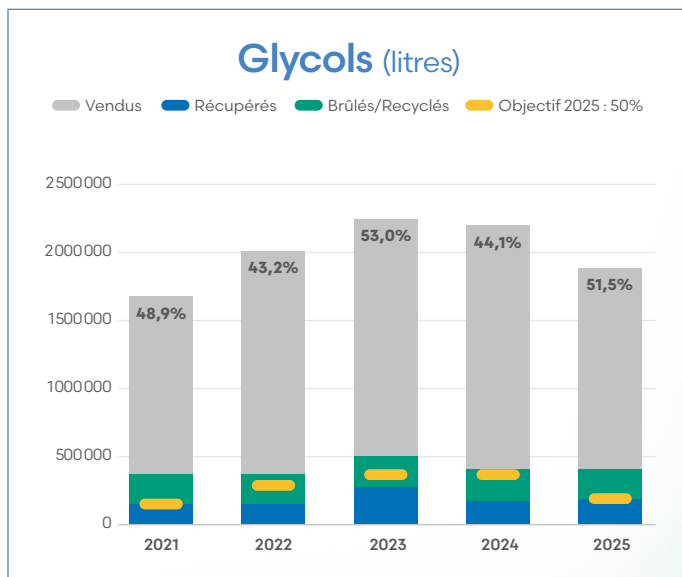
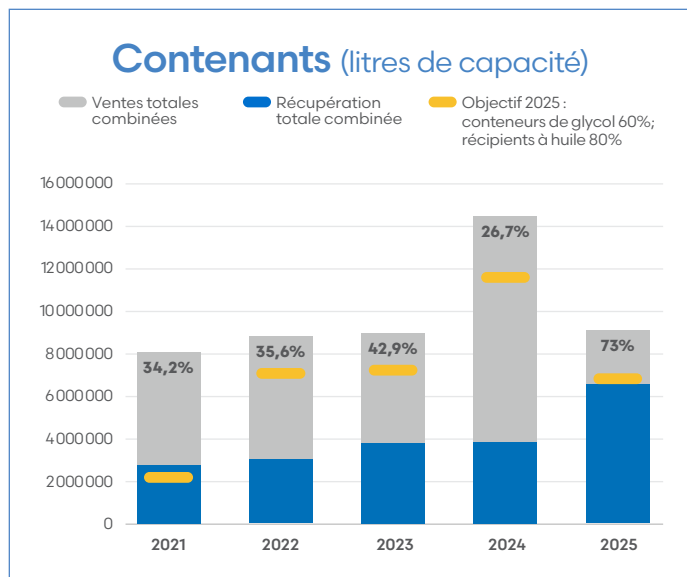
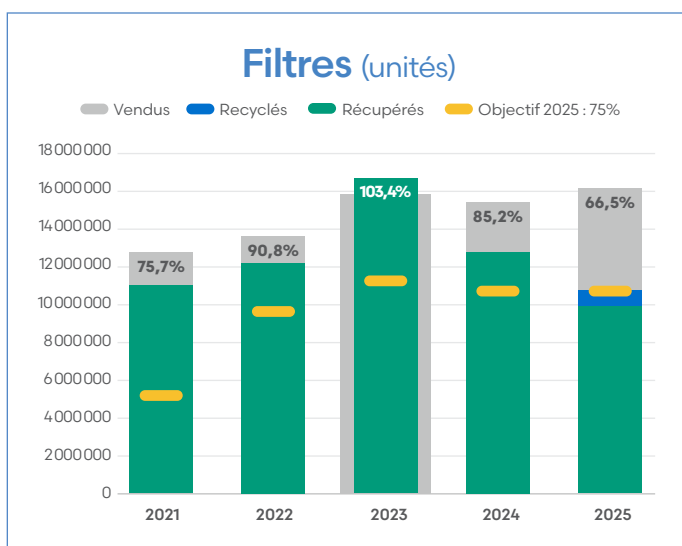
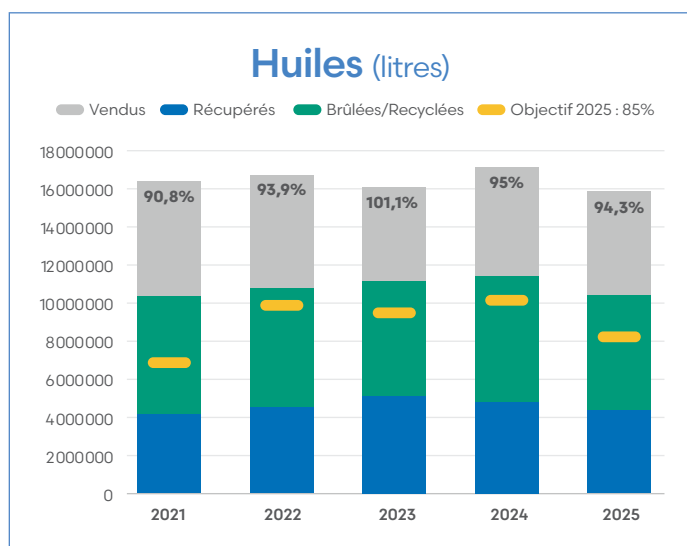
1. Avalon 2. Est 3. Centre 4. Ouest 5. Labrador

	ZONE	1	2	3	4	5
Huile usagée (\$/litre)		0,10	0,24	0,30	0,15	0,15
Glycol usagé (\$/litre)		1,40	1,82	2,04	1,75	2,00
Filtres usagés (\$/kg)		1,75	2,68	3,21	2,50	2,75
Contenants usagés d'huile et de glycol (\$/kg)		3,95	4,10	4,45	7,00	7,00
Aérosols (\$/kg)		7,25	9,74	11,01	9,00	9,50



Aperçu provincial
Nouvelle-Écosse

Sommaire des ventes et des récupérations en 2025

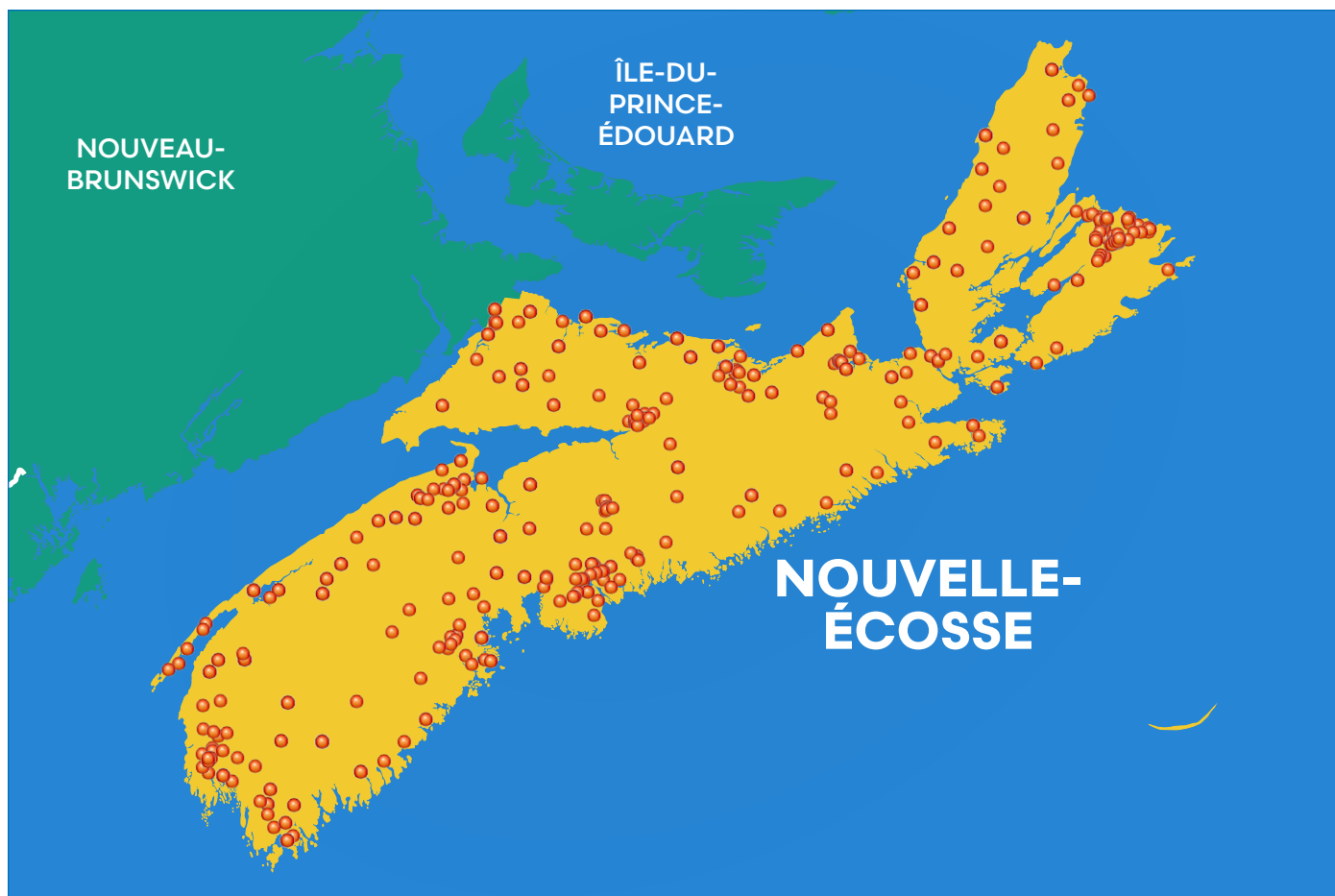


En date du 31 décembre 2025

Membres	163	Récupérateurs	5	Valorisateurs	8	Points de dépôt	502
---------	-----	---------------	---	---------------	---	-----------------	-----

Points de dépôt et subsides à la récupération


La carte ci-dessous montre la répartition des points de dépôt en Nouvelle-Écosse. En 2025, il y avait **502 points de dépôt** pour les mécaniciens amateurs et les particuliers qui ont de petites quantités de produits à base d'huile et de glycol usagés à recycler. Un localisateur en ligne disponible à RecyclerMesHuiles.ca permet de trouver le point de dépôt le plus proche de sa résidence.



Subsides à la récupération en N.-É. en 2025 (taux payés aux récupérateurs enregistrés)

1. Halifax 2. Centre 3. Sud 4. Cap Breton

	ZONE	1	2	3	4
Huile usagée (\$/litre)		0,06	0,10	0,12	0,14
Glycol usagé (\$/litre)		0,50	0,60	0,80	0,90
Filtres usagés (\$/kg)		0,90	0,95	1,05	1,20
Contenants usagés d'huile et de glycol (\$/kg)		2,50	2,80	3,00	4,10
Aérosols (\$/kg)		3,75	3,85	4,05	4,31



Membres

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique 2025

Liste des membres	N.-B.	I.-P.-É.	T.-N.-L.	N.-É.	Liste des membres	N.-B.	I.-P.-É.	T.-N.-L.	N.-É.
1439174 Ontario Ltd. dba NLS Products	•	•	•	•	CarQuest Canada Ltd.	•	•	•	•
A A & I Products Canada Inc.	•	•	•	•	Carrefour du Camion St-Quentin (Yvan Brake & Clutch)	•			
Acklands-Grainger Inc.			•		Catalys Lubrifiants Inc.	•		•	•
ADF Diesel Montréal Inc.	•				Central Tire Service Ltd.	•	•	•	•
Agco Parts Division	•	•			Champion Laboratories Inc.	•	•	•	•
AGS Company Automotive Solutions, LLC	•		•		Chevron Canada Ltd.	•	•	•	•
Amsoil Inc.	•	•	•	•	Chicago Pneumatic Tool Company Canada Ltd.	•			
April Super Flo Inc.	•	•	•	•	CIMCOOL Canada	•			•
Arlyn Enterprises Ltd. DBA Boss Lubricants	•				CLAAS of America Inc.		•		•
Asalco Inc.	•		•		Club Car, LLC	•	•	•	•
Atlantic Compressed Air Ltd.	•	•	•	•	CNH Industrial Canada Ltd.	•	•	•	•
Atlantic Farm Serv. Inc./Serv. Agric. Atlant. Inc.	•	•			Costco Wholesale Canada Ltd.	•		•	•
Atlas Copco Compressors Canada Inc.	•	•	•	•	CRC Canada Co.	•			•
Automobile Solutions Americas Inc.	•				Crestline Coach Ltd.	•	•	•	•
B Baldwin Filters Inc.	•	•	•	•	Cummins Canada ULC	•	•	•	•
BASF Canada	•				Cummins Filtration Inc.	•	•	•	•
Bass Pro Shops Canada ULC	•			•	D Daimler Trucks Canada Ltd.	•	•	•	•
Beck Arnley Worldparts Inc.	•				DAS Companies, Inc. dba DAS Distributors	•			
BestBuy Distributors Ltd.	•	•	•	•	Davanac Inc.	•			
Blaster LLC.	•	•	•	•	Demers Manufacturiers d'Ambulances Inc.		•		
Blue Streak Hygrade Motor Products	•				Ducati Canada Inc.	•			•
Bluewater Lubricants Limited	•	•	•	•	E East Coast Hydraulics			•	
BMW Canada Inc.	•		•	•	East Coast International Trucks Inc.	•	•		•
Boeing Distribution Canada Ltd.	•	•	•	•	Echo Power Equipment (Canada)	•	•	•	•
Bosch Rexroth Canada Corp.	•		•	•	Emerson Professional Tools, LLC	•	•	•	•
BP Lubricants USA Inc.	•	•	•	•	Énergie Sonic Inc.	•			•
BP Marine Ltd.	•				Equipment SMS Inc.	•		•	
Brandt Tractor Ltd.	•				F Fastenal Canada Ltd.	•	•	•	•
BRP Inc.	•	•	•	•	FCA Canada Inc.	•	•	•	•
C Cabela's Retail Canada Inc.	•		•	•	Ford Motor Company of Canada Ltd.	•	•	•	•
Campbellton Auto Supply	•				Forest River Inc.			•	•
Canadian General Filters Ltd.	•	•	•	•	Fort Garry Industries Ltd.	•			•
Canadian Kawasaki Motors Inc.	•	•	•	•	Fram Group (Canada) Inc.	•			
Canadian Tire Corporation	•	•	•	•	Fuelex Energy Ltd.	•	•	•	•
Canadian Tire Petroleum	•		•	•	G G.F. Thompson Company Ltd.	•	•	•	•
Canimex Inc.	•	•		•					

Liste des membres	N.-B.	I.-P.-É.	T.-N.-L.	N.-É.
G.K. Industries Ltd.	•			
Gamma Sales Inc.	•	•	•	•
GEA Farm Technologies Inc.		•		
General Motors of Canada Company	•	•	•	•
Groupe Environnemental Labrie Inc.	•			
H Harley-Davidson Canada Inc.	•	•	•	•
Harnois Énergies Inc.	•	•	•	•
Hastings Filters	•	•	•	
Henkel Canada Corp.	•	•		
Hino Motors Canada Ltd.	•	•	•	•
Home Depot of Canada Inc.	•	•	•	•
Home Hardware Stores Ltd.	•	•	•	•
Honda Canada Inc.	•	•	•	•
Husqvarna Canada Corp.	•	•	•	•
Hydra-Fab Industrial Inc.				•
Hyundai Auto Canada Corp.	•	•	•	•
I Imperial Oil	•	•	•	•
Importations Thibault Ltée	•	•	•	•
International Motors, LLC	•	•	•	•
Irving Blending & Packaging	•	•	•	•
Isuzu Commercial Truck of Canada Inc.	•	•	•	•
ITW Permatex Canada	•	•	•	•
J Jacques Larochelle Inc.	•			
Jaguar Land Rover Canada ULC	•		•	•
John Deere Canada ULC	•	•	•	•
K Kadex Aero Supply Ltd.	•	•	•	•
Kaeser Compressors Canada Inc.	•	•	•	•
Kalmar USA Inc	•	•	•	•
Kem Krest Canada ULC	•	•	•	•
Keystone Automotive Operations of Canada Inc.	•	•	•	•
Kia Canada Inc.	•	•	•	•
Kimpex Inc.	•	•	•	•
King-O-Matic Industries Ltd.	•	•	•	•
Klassen Advanced Filtration Inc.	•			•
Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.	•	•	•	•
Klondike Lubricants Corporation	•	•	•	•
Krone North America Inc.	•			
Krown Corporate	•	•	•	•
KTM Canada Inc.	•	•	•	•

Liste des membres	N.-B.	I.-P.-É.	T.-N.-L.	N.-É.
Kubota Canada Ltd.	•	•	•	•
L Liebherr Canada Ltd.	•		•	
Loblaw Inc.	•			•
Lubri-Lab Inc.	•	•	•	•
Lucas Oil Products (Canada) Company	•	•	•	•
M Mack Trucks Can. and Volvo Trucks Canada Division Volvo	•		•	•
Mahle Aftermarket Inc.	•			
Mann+Hummel Filtration Technology US LLC	•	•	•	•
Mann+Hummel Purolator Filters LLC	•	•	•	•
Marindustrial Inc.	•			
Matech BTA Inc.	•			
Mazda Canada Inc.	•	•	•	•
Mercedes-Benz Canada Inc.	•		•	
MFTA Canada Inc.	•			•
Michaud Harnois Énergies Inc.	•	•		•
Mitsubishi Motor Sales of Canada Inc.	•	•	•	•
Modern Sales Co-Op	•	•	•	•
Motion Industries (Canada) Inc.	•	•	•	•
Motovan Inc.	•	•		•
MRG Canada Inc.	•			
MSC Industrial Supply Co.	•	•	•	•
MTD Products Limited	•	•		•
N National Energy Equipment Inc.	•	•	•	•
NCH Canada Inc.	•	•	•	•
New Flyer Industries ULC		•		
Nissan Canada Inc.	•	•	•	•
O Orgill Canada Hardlines ULC	•	•	•	•
P Paccar of Canada Ltd. (Parts division)	•	•	•	•
Parker Hannifin Canada	•	•	•	•
Parkland Corporation	•	•	•	•
Part Source Inc.				•
Parts Canada Development Co.	•	•	•	•
Parts for Trucks Inc.	•	•	•	•
Pepco Corp.	•	•	•	•
Peterbilt Atlantic			•	•
Petro-Canada Lubricants Inc.	•	•	•	•
Philippe Gosselin & Associés Limitée	•			
Phillips 66 Canada Ltd.				•
Pièces d'Auto Transbec Inc. (Les)	•		•	•

Liste des membres	N.-B.	I.-P.-É.	T.-N.-L.	N.-É.
Pièces d'Auto Transit Inc. (Les)	•	•	•	•
Pièces de Transmission Unitrans Ltée (Les)	•			
Polaris Industries Ltd.	•	•	•	•
Porsche Cars Canada Ltd.				•
Premium Guard Inc.			•	
Prestone Canada (1000860076 Ontario Inc.)	•	•	•	•
Prévost, une division de Groupe Volvo Canada Inc.	•			
Princess Auto Ltd.	•	•	•	•
Pro Form Products Ltd.	•	•	•	
Produits Lubri-Delta Inc.	•			•
Prolab Technolub Inc.	•	•		
PTI Transformers Inc.	•	•	•	•
Recochem Inc.	•	•	•	•
Robco Inc.	•	•	•	•
Robert Bosch Inc.	•	•		
Robert K. Buzzell Ltd.	•	•	•	•
Rona Inc.	•		•	•
S Safety-Kleen Canada Inc.	•	•	•	•
SC CLS Holdings ULC	•	•	•	•
Services Maintech / Maintech Services (Les)	•			
Shell Canada Products Ltd.	•	•	•	•
Sherwin-Williams Canada Inc.	•	•	•	•
Shoreline Lube Distribution Inc.	•	•	•	•
Sinto Racing Inc.	•			•
Skyjack Inc.	•	•	•	•
Small Town Lubes	•			•
Sobeys Capital Inc.		•		
Société Nors Construction Équipement Canada ST, LP	•		•	•
Sollio Groupe Coopératif (faisant affaire sous le nom de BMR)	•	•		•
Southwestern Petroleum Lubricants LLC	•	•	•	•
Spécialités Hipertech Inc.	•	•	•	•
State Chemical Ltd.	•	•		•
STIHL Ltd.	•	•	•	•
Subaru Canada Inc.	•	•	•	•
Superline Fuels	•	•		•
Suzuki Canada Inc.	•	•	•	•
T Teklub Canada Ltée	•	•	•	•
Texas Refinery Corp. of Canada Ltd.	•	•	•	•

Liste des membres	N.-B.	I.-P.-É.	T.-N.-L.	N.-É.
Textron Off Road (Arctic Cat Sales Inc.)	•	•	•	
The Aftermarket Parts Company, LLC	•			
Toromont Cat	•	•	•	•
TotalEnergies Marketing Canada Inc.	•	•	•	•
Toyota Canada Inc.	•	•	•	•
Triumph Motorcycles America	•			•
U UAP Inc.	•	•	•	•
Ultra Clear Engine Fluids	•	•		•
Uni-Select Canada Inc.	•	•	•	•
Univar Canada Ltd.	•	•	•	•
V Valvoline Canada Ltd.	•	•	•	•
Vast-Auto Distribution Atlantic Ltd.	•	•	•	•
Venco International Inc.	•			
Vermeer Canada Inc.	•	•		
Volkswagen Group Canada Inc.	•	•	•	•
Volvo Car Canada Ltd.	•		•	•
W Wacker Neuson Limited	•	•	•	•
Wainbee Ltd.	•	•	•	•
Wajax Limited	•	•	•	•
Wakefield Canada Inc.	•	•	•	•
Walmart Canada Corp.	•	•	•	•
Walter Surface Technologies Inc.	•	•		
WD-40 Company (Canada) Ltd.	•	•	•	•
Western Petroleum			•	
Westpier Marine & Industrial Supply Inc.	•	•	•	•
Worldpac Canada Inc.	•			
WTC Parts Canada Inc.			•	
Wurth Canada Limited	•	•	•	•
Y Yamaha Motor Canada Ltd.	•	•	•	•

Un sourire pour
un travail bien
fait



Financement et Récupération

La Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique est à association à but non lucratif, financée par l'industrie, qui gère le programme de récupération et de valorisation des produits à base d'huile et de glycol dans la région de l'Atlantique. L'association perçoit des redevances environnementales (RE) de ses membres pour administrer le programme.



Membres : Propriétaires de marque, producteurs, premiers importateurs ou fournisseurs de produits à base d'huile et de glycol versant une redevance environnementale (RE) sur les produits vendus dans la région. Voir le tableau ci-dessous pour les RE de 2025 par produit pour chaque province.



Récupérateurs : Entreprises qui ramassent gratuitement des produits usagés à base d'huile auprès de points de dépôt et des générateurs. Ces entreprises sont payées (subsidés à la récupération) par la Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique. Consultez les aperçus provinciaux présentés dans ce rapport pour voir les subsides versés en 2025.



Points de dépôt : Établissements (garages, concessionnaires automobiles, etc.) où les mécaniciens amateurs et particuliers peuvent rapporter leurs produits pour qu'ils soient valorisés.



Générateurs : Établissements industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) qui génèrent de grandes quantités de produits usagés à base d'huile et de glycol destinés à la valorisation.



Valorisateurs : Entreprises qui donnent une deuxième vie aux produits usagés à base d'huile et de glycol.

Le recyclage des huiles et glycols est encadré par les Règlements provinciaux et les plans d'écologisation.

Redevances environnementales 2025 – Provinces de l'Atlantique

Produits désignés	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	N.-É.
Huiles lubrifiantes (\$/litre)	0,03	0,03	0,07	0,03
Contenants d'huile, HDPE ou métal (\$/litre pour les contenants de 50 litres ou moins – N.-B., N.-É., et T.-N.-L. et jusqu'à 250 litres pour l'Î.-P.-É.)	0,12	0,12	0,20	0,12
Contenants d'huile non HDPE ni en métal (\$/litre pour les contenants de 50 litres ou moins – N.-B., N.-É., et T.-N.-L. et jusqu'à 250 litres pour l'Î.-P.-É.)	0,20	0,20	0,50	0,20
Filtre inférieur à 8 pouces et filtre de type cuve (\$/filtre)	0,30	0,50	0,60	0,40
Filtre de 8 pouces ou plus (\$/filtre)	0,80	1,00	1,20	0,90
Glycol concentré (\$/litre)	0,12	0,12	0,35	0,18
Glycol prédilué (\$/litre)	0,08	0,08	0,20	0,10
Contenants de glycol (\$/litre pour les contenants de 50 litres ou moins – N.-B., N.-É., et T.-N.-L. et jusqu'à 250 litres pour l'Î.-P.-É.)	0,12	0,12	0,20	0,10
Contenants de fluide d'échappement diesel (\$/litre pour les contenants de 50 litres ou moins – N.-É. et jusqu'à 250 litres pour l'Î.-P.-É.)	n/a	0,10	n/a	0,10
Contenants aérosols de nettoyant pour pièces automobiles (\$/unité)	n/a	0,25	n/a	0,25
Contenants aérosols de nettoyant pour freins (\$/unité)	0,25	0,25	0,35	0,25
Contenants aérosols de lubrifiant (\$/unité)	0,25	0,25	0,35	0,25



SUR LA PHOTO CI-DESSOUS

UN CONTENEUR MARITIME SPÉCIALEMENT ADAPTÉ INSTALLÉ AU SITE DE GESTION DES DÉCHETS DU COMTÉ DE PICTOU, EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Il s'agit de l'un des 16 conteneurs fournis par UOMA Atlantique pour faciliter la collecte des produits usagés à base d'huiles et de glycol dans les installations de gestion des déchets et les municipalités de la région en 2025.



Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
(UOMA - Atlantique)
États financiers
31 décembre 2025

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Sommaire

Exercice clos le 31 décembre 2025

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution des actifs nets.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Renseignements complémentaires	13

Aux membres de
Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc. (UOMA - Atlantique)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc. (UOMA - Atlantique) (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Brossard (Québec)
Le 10 avril 2026

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A135248

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025	2024
Revenus		
Redevances environnementales	8 387 818	9 908 797
Adhésion et renouvellement	10 000	7 600
Revenus de placements	182 268	282 147
Variation de la juste valeur des placements	252 632	85 104
Recouvrement des créances douteuses	-	432 915
	8 832 718	10 716 563
Charges - programme		
Incitatifs à la récupération	6 404 388	6 013 631
Incitatifs à la valorisation, au transport et à la décontamination	1 122 929	801 576
Incitatifs aux points de collecte	24 170	11 476
Subventions pour les infrastructures de collecte	226 390	2 042
Publicité et communications	712 789	623 197
Contributions aux autorités réglementaires	109 873	190 079
Frais de gestion (note 3)	69 425	75 739
Frais juridiques	39 457	16 757
Services de consultation	297 179	235 664
Audits et examens de conformité	209 177	291 744
Créances douteuses	19 555	-
	9 235 332	8 261 905
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges d'exploitation	(402 614)	2 454 658
Charges - administration		
Frais de gestion (note 3)	454 152	456 351
Salaires, frais de bureau et frais généraux	696 698	674 459
Frais juridiques administratifs	30 551	3 520
Services professionnels	31 441	37 956
Amortissement des actifs incorporels	95 995	105 186
	1 308 837	1 277 472
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 711 451)	1 177 186

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2025

	<i>Non affectés Nouveau- Brunswick</i>	<i>Non affectés Île-du-Prince- Édouard</i>	<i>Non affectés Terre-Neuve-et- Labrador</i>	<i>Non affectés Nouvelle- Écosse</i>	<i>Fonds affectés d'origine interne (note 4)</i>	<i>2025 Total</i>
Solde au début	1 520 144	514 971	849 399	1 564 096	4 662 174	9 110 784
Insuffisance des produits sur les charges	(792 285)	(91 908)	(708 437)	(118 821)	-	(1 711 451)
Fonds pour les projets d'infrastructure	-	-	-	-	(305 045)	(305 045)
Solde à la fin	727 859	423 063	140 962	1 445 275	4 357 129	7 094 288

	<i>Non affectés Nouveau- Brunswick</i>	<i>Non affectés Île- du-Prince- Édouard</i>	<i>Non affectés Terre-Neuve-et- Labrador</i>	<i>Non affectés Nouvelle-Écosse</i>	<i>Fonds affectés d'origine interne (note 4)</i>	<i>2024 Total</i>
Solde au début	1 474 646	431 529	400 476	964 773	5 000 000	8 271 424
Excédent des produits sur les charges	45 498	83 442	448 923	599 323	-	1 177 186
Fonds pour les projets d'infrastructure	-	-	-	-	(337 826)	(337 826)
Solde à la fin	1 520 144	514 971	849 399	1 564 096	4 662 174	9 110 784

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Bilan

31 décembre 2025

	2025	2024
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 080 020	4 134 717
Débiteurs (note 5)	2 721 867	2 557 777
Avances à un organisme (note 6)	-	18 470
Avances à Recycle NB	152 779	17 055
Frais payés d'avance	152 848	91 495
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 7)	800 000	-
	4 907 514	6 819 514
Placements (note 7)	6 040 597	4 993 534
Actifs incorporels (note 8)	62 429	147 906
	11 010 540	11 960 954
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	3 910 252	2 850 170
Avances d'un organisme (note 6)	6 000	-
	3 916 252	2 850 170
Actifs nets		
Non affectés - Nouveau-Brunswick	727 859	1 520 144
Non affectés - Île-du-Prince-Édouard	423 063	514 971
Non affectés - Terre-Neuve-et-Labrador	140 962	849 399
Non affectés - Nouvelle-Écosse	1 445 275	1 564 096
Fonds affectés d'origine interne (note 4)	4 357 129	4 662 174
	7 094 288	9 110 784
	11 010 540	11 960 954

Engagements (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 711 451)	1 177 186
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(252 632)	(85 104)
Amortissement des actifs incorporels	95 995	105 186
	(1 868 088)	1 197 268
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	723 385	(173 654)
	(1 144 703)	1 023 614
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(3 908 907)	(606 484)
Variation nette des placements	2 314 476	-
Disposition de placements	-	486 609
Acquisition d'actifs incorporels	(10 518)	(199 144)
Investi dans des projets d'infrastructure	(305 045)	(337 826)
	(1 909 994)	(656 845)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(3 054 697)	366 769
Encaisse au début	4 134 717	3 767 948
Encaisse à la fin	1 080 020	4 134 717

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2025

1. Statut et nature des activités

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc. (UOMA - Atlantique) (l'« Organisme ») a été constitué le 18 novembre 2013 en vertu de la partie I de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick. Le 9 septembre 2025, l'Organisme a cessé d'être régi par cette loi et a été prorogé en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Au sens des lois provinciale et fédérale de l'impôt sur le revenu, il est un organisme à but non lucratif et est exempté des impôts sur les bénéfices.

L'Organisme a pour mandat d'établir et d'administrer un programme intégré de récupération et de valorisation des huiles usagées et d'antigel ainsi que des contenants d'huile ou de fluide et d'antigel, de manière efficace et responsable.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations sont la durée de vie utile des actifs incorporels, la dépréciation des actifs incorporels, la juste valeur des placements, la provision pour créances douteuses et la provision en lien avec les redevances environnementales et les incitatifs à la récupération.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Période
Logiciel	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les redevances environnementales sont comptabilisées au cours de l'exercice où les huiles ainsi que l'antigel ou leurs contenants et les filtres sont vendus par les membres sur la base des déclarations des membres, sauf en ce qui a trait aux redevances relatives à des exercices antérieurs qui sont encaissées suivant l'audit et l'adhésion de nouveaux membres, car ceux-ci doivent remettre rétroactivement les redevances de sept ans auxquelles les membres sont soumis. Ces redevances environnementales sont enregistrées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont déterminées.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Incitatifs à la récupération

Les incitatifs à la récupération sont comptabilisés au cours de l'exercice où les huiles ainsi que l'antigel ou leurs contenants et les filtres sont récupérés et livrés aux valorisateurs par les récupérateurs enregistrés de l'Organisme.

Incitatifs à la valorisation

Les incitatifs à la valorisation sont comptabilisés au cours de l'exercice où les contenants sont valorisés par les valorisateurs enregistrés de l'Organisme.

Ventilation des charges

L'Organisme présente ses charges par fonction.

Les frais de gestion partagés entre les fonctions de programme et d'administration sont répartis proportionnellement selon les heures estimées consacrées par le personnel commun à chacune des organisations (notes 3 et 10).

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs et passifs financiers issus d'une opération entre apparentés sont évalués au coût.

Les autres actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs, des avances et des créditeurs et charges à payer.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2025

3. Frais de gestion

L'Organisme retient les services de Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) afin d'obtenir de l'assistance dans la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement du programme de récupération et de réclamation nécessaire pour assurer la récupération et la valorisation appropriées des produits applicables en conformité avec les règlements des provinces de l'Atlantique et les exigences législatives réglementaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les frais de gestion sont répartis dans une proportion de 34 % pour le Nouveau-Brunswick (34 % en 2024), 4 % pour l'Île-du-Prince-Édouard (4 % en 2024), 24 % pour Terre-Neuve-et-Labrador (24 % en 2024) et 38 % pour la Nouvelle-Écosse (38 % en 2024).

Les frais de gestion engagés au cours de l'exercice avec la SOGHU se détaillent comme suit :

	2025				
	Nouveau- Brunswick	Île-du-Prince- Édouard	Terre-Neuve-et- Labrador	Nouvelle- Écosse	Total
Frais de gestion					
Programme	23 605	2 777	16 662	26 381	69 425
Administration	154 669	18 423	110 539	170 521	454 152
	178 274	21 200	127 201	196 902	523 577
Programme					
Publicité et communications	351	41	248	392	1 032
Frais de bureau et frais généraux	23 254	2 736	16 414	25 989	68 393
	23 605	2 777	16 662	26 381	69 425
Administration					
Frais de bureau et frais généraux	14 622	1 720	10 322	16 342	43 006
Loyer	8 996	1 285	7 711	7 711	25 703
Salaires, charges sociales, gestion et administration	131 051	15 418	92 506	146 468	385 443
	154 669	18 423	110 539	170 521	454 152
	2024				
	Nouveau- Brunswick	Île-du-Prince- Édouard	Terre-Neuve-et- Labrador	Nouvelle- Écosse	Total
Frais de gestion					
Programme	25 751	3 030	28 781	18 177	75 739
Administration	155 159	18 254	173 414	109 524	456 351
	180 910	21 284	202 195	127 701	532 090
Programme					
Publicité et communications	5 526	650	6 176	3 901	16 253
Frais de bureau et frais généraux	11 682	1 005	6 410	6 030	25 127
Services de consultation	8 543	1 375	16 195	8 246	34 359
	25 751	3 030	28 781	18 177	75 739
Administration					
Frais de bureau et frais généraux	7 885	927	8 813	5 566	23 191
Loyer	9 865	1 161	11 026	6 964	29 016
Salaires, charges sociales, gestion et administration	137 409	16 166	153 575	96 994	404 144
	155 159	18 254	173 414	109 524	456 351

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2025

4. Fonds affectés d'origine interne

Le fonds de réserve a été établi par le conseil d'administration de l'Organisme. Il sert à stabiliser le financement du programme dans le cas d'une augmentation imprévue du volume de récupération, de fluctuation dans les coûts opérationnels ou d'une diminution de revenu due à des facteurs économiques ou autres.

Le fonds pour les projets d'infrastructure vise à fournir une aide financière aux installations de collecte publiques qui nécessitent des mises à niveau de leur infrastructure pour gérer de manière sûre et efficace les produits retournés au recyclage dans le cadre du programme UOMA Atlantique. Ce soutien est accordé sous forme de subvention conditionnelle afin de compenser les coûts d'acquisition ou d'amélioration de l'infrastructure. Au cours de l'exercice 2025, des montants ont été engagés pour l'achat de conteneurs destinés à la collecte des activités. Toutefois, les installations financées par ce fonds restent la propriété des bénéficiaires et ne sont donc pas comptabilisées comme des actifs dans nos états financiers.

Au 31 décembre 2025, le fonds de réserve accumulé par province se détaille comme suit :

	2025			
	<i>Nouveau-Brunswick</i>	<i>Ile-du-Prince-Édouard</i>	<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	<i>Nouvelle-Écosse</i>
Fonds affectés d'origine interne - fonds de réserve				
Solde au début	3 000 000	200 000	500 000	500 000
Changement net au fonds de réserve	-	-	-	-
Solde à la fin	3 000 000	200 000	500 000	500 000
Fonds affectés d'origine interne - fonds pour les projets d'infrastructure				
Solde au début	220 142	32 000	11 555	198 477
Changement net au fonds pour les projets d'infrastructure	(95 013)	-	(11 555)	(198 477)
Solde à la fin	125 129	32 000	-	-
	3 125 129	232 000	500 000	500 000
				2024
	<i>Nouveau-Brunswick</i>	<i>Ile-du-Prince-Édouard</i>	<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	<i>Nouvelle-Écosse</i>
Fonds affectés d'origine interne - fonds de réserve				
Solde au début	3 000 000	200 000	500 000	500 000
Changement net au fonds de réserve	-	-	-	-
Solde à la fin	3 000 000	200 000	500 000	500 000
Fonds affectés d'origine interne - fonds pour les projets d'infrastructure				
Solde au début	272 000	32 000	192 000	304 000
Changement net au fonds pour les projets d'infrastructure	(51 858)	-	(180 445)	(105 523)
Solde à la fin	220 142	32 000	11 555	198 477
	3 220 142	232 000	511 555	698 477

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2025

5. Débiteurs

	2025	2024
Comptes clients	2 376 122	2 424 791
Provision pour créances douteuses	(50 696)	(31 141)
	2 325 426	2 393 650
Taxes à la consommation à recevoir	396 441	164 127
	2 721 867	2 557 777

6. Avances et montants dus à un organisme

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que la gestion courante de l'Organisme et de la SOGHU sont assurés par un seul et même directeur général. Les avances d'un organisme sont constituées d'avances de fonds et de prises en charge de dépenses liées à la gestion de l'Organisme. Ces avances ne portent pas intérêt et n'ont pas de modalités de remboursement.

	2025	2024
Avances à un organisme	-	18 470
Avances d'un organisme	6 000	-
	6 000	18 470

7. Placements

	2025	2024
Placements		
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 2,80 % à 4,50 % (4,20 % à 4,50 % en 2024), échéant de décembre 2026 à mars 2030	4 671 257	1 512 724
Fonds communs	2 169 340	3 480 810
	6 840 597	4 993 534
Placements réalisables au cours du prochain exercice	800 000	-
	6 040 597	4 993 534

8. Actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur nette	2024 Valeur nette
Logiciel	487 639	425 210	62 429	147 906

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2025

9. Crédoiteurs et charges à payer

	2025	2024
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 847 764	2 287 079
Vacances à payer	6 820	31 001
Comptes fournisseurs, SOGHU	1 055 668	532 090
	3 910 252	2 850 170

10. Engagements

Contribution à Recycle New Brunswick

Au cours de l'exercice 2023, l'Organisme a conclu une entente d'agrément avec Recycle New Brunswick jusqu'en 2027. En vertu de cette entente, l'Organisme doit percevoir de ses membres des redevances environnementales et doit notamment verser une contribution financière à Recycle New Brunswick. De plus, l'Organisme est dans l'obligation de se soumettre à des examens de conformité auprès de firmes sélectionnées par lui et doit prendre en charge les coûts.

Contribution au Multi-Materials Stewardship Board (MMSB)

En vertu du Waste Management Regulations of the Newfoundland and Labrador Environmental Protection Act, l'Organisme doit couvrir les frais administratifs annuels engagés par le MMSB à l'égard de l'huile, des filtres à huile, des contenants d'huile et des contenants de glycol.

Contribution au ministère de l'Environnement de l'Île-du-Prince-Édouard

Au cours de l'exercice 2026, l'Organisme a adhéré à un plan de gestion des huiles usagées et du glycol couvrant la période de 2026 à 2030, conformément aux exigences du Materials Stewardship and Recycling Regulations de l'Île-du-Prince-Édouard, adopté en vertu de la Loi sur la protection de l'environnement. Ce plan vise à établir un cadre réglementaire pour la collecte, le recyclage et la gestion des matériaux désignés, notamment les huiles, les filtres à huile et le glycol. Dans le cadre de cette entente, l'Organisme est tenu de percevoir auprès de ses membres des redevances environnementales et de verser une contribution financière au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Action climatique du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. L'Organisme s'engage également à respecter les normes environnementales applicables et à fournir des rapports annuels à l'autorité réglementaire.

Frais de gestion

L'Organisme a conclu une entente avec la SOGHU jusqu'au 31 décembre 2028, avec une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans. En vertu de cette entente, l'Organisme doit verser des frais de gestion à la SOGHU, calculés selon un taux fixe de 60 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les frais de gestion sont répartis à hauteur de 60 % pour la SOGHU (60 % en 2024) et de 40 % pour l'Organisme (40 % en 2024).

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2025

11. Opérations entre apparentés

Dans le cadre normal de ses activités, l'Organisme perçoit des frais de gestion environnementale de ses membres et verse des incitations aux collecteurs et aux transformateurs. Les membres sont représentés par un conseil d'administration composé de certains membres ainsi que d'un collecteur (sans droit de vote). Ces transactions sont mesurées à la valeur d'échange et sont soumises aux conditions commerciales habituelles de l'Organisme.

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'Organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2025	2024
Produits		
Redevances environnementales	370 165	868 560

Les opérations conclues avec des membres du conseil d'administration de l'Organisme au cours de l'exercice représentent 4,41 % des redevances environnementales de l'exercice (8,77 % en 2024). Par ailleurs, les débiteurs comprennent une somme de 167 130 \$ (213 455 \$ en 2024) à recevoir d'entreprises dirigées par des membres du conseil d'administration de l'Organisme.

12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Débiteurs	(164 090)	(581 806)
Avances à Recycle NB	(135 724)	9
Frais payés d'avance	(61 353)	(59 631)
Avances à un organisme	18 470	(18 470)
Créditeurs et charges à payer	1 060 082	526 558
Avances d'un organisme	6 000	(40 314)
	723 385	(173 654)

13. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié à l'encaisse, aux comptes clients, aux avances et aux placements.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. Au 31 décembre 2025, l'exposition au risque de taux d'intérêt fixe est liée aux placements, tandis que l'exposition au taux d'intérêt variable est liée à l'encaisse et aux dépôts à terme.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe A - Résultats sectoriels

					2025	2024
	Nouveau-Brunswick	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve-et- Labrador	Nouvelle-Écosse	Total	Total
Produits						
Redevances environnementales	2 402 027	514 583	2 508 836	2 962 372	8 387 818	9 908 797
Adhésion et renouvellement	2 868	1 608	1 048	4 476	10 000	7 600
Revenus de placements	61 971	7 291	43 744	69 262	182 268	282 147
Variation de la juste valeur des placements	85 895	10 105	60 632	96 000	252 632	85 104
Recouvrement des créances douteuses	-	-	-	-	-	432 915
Total des produits	2 552 761	533 587	2 614 260	3 132 110	8 832 718	10 716 563
Charges - programme						
Incitatifs à la récupération	2 073 120	424 392	1 930 276	1 976 600	6 404 388	6 013 631
Incitatifs à la valorisation, au transport et à la décontamination	328 488	76 065	575 519	142 857	1 122 929	801 576
Incitatifs aux points de collecte	5 645	2 242	10 852	5 431	24 170	11 476
Subventions pour les infrastructures de collecte	-	-	63 714	162 676	226 390	2 042
Publicité et communications	236 073	33 163	177 929	265 624	712 789	623 197
Contributions aux autorités réglementaires	41 401	-	68 472	-	109 873	190 079
Frais de gestion (note 3)	23 605	2 777	16 662	26 381	69 425	75 739
Frais juridiques	13 415	1 578	9 470	14 994	39 457	16 757
Services de consultation	99 288	19 195	72 438	106 258	297 179	235 664
Audits et examens de conformité	71 780	8 445	50 669	78 283	209 177	291 744
Créances douteuses	6 649	782	4 693	7 431	19 555	-
	2 899 464	568 639	2 980 694	2 786 535	9 235 332	8 261 905
Charges - administration						
Frais de gestion (note 3)	154 669	18 423	110 539	170 521	454 152	456 351
Salaires, frais de bureau et frais généraux	238 203	32 082	193 718	232 695	696 698	674 459
Frais juridiques administratifs	10 226	1 353	7 218	11 754	30 551	3 520
Services professionnels	10 029	1 180	7 080	13 152	31 441	37 956
Amortissement des actifs incorporels	32 455	3 818	23 448	36 274	95 995	105 186
	445 582	56 856	342 003	464 396	1 308 837	1 277 472
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(792 285)	(91 908)	(708 437)	(118 821)	(1 711 451)	1 177 186

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe B - Nouveau-Brunswick

	2025	2024
Produits		
Redevances environnementales	2 402 027	2 898 953
Adhésion et renouvellement	2 868	1 600
Revenus de placements	61 971	95 930
Variation de la juste valeur des placements	85 895	28 935
Recouvrement des créances douteuses	-	188 236
Total des produits	2 552 761	3 213 654
Charges - programme		
Incitatifs à la récupération	2 073 120	1 877 219
Incitatifs à la valorisation, au transport et à la décontamination	328 488	307 711
Incitatifs aux points de collecte	5 645	6 859
Publicité et communications	236 073	211 380
Contributions aux autorités réglementaires	41 401	126 300
Frais de gestion (note 3)	23 605	25 751
Frais juridiques	13 415	4 701
Services de consultation	99 288	68 242
Audits et examens de conformité	71 780	100 500
Créances douteuses (recouvrement)	6 649	1 219
	2 899 464	2 729 882
Charges - administration		
Frais de gestion (note 3)	154 669	155 159
Salaires, frais de bureau et frais généraux	238 203	233 446
Frais juridiques administratifs	10 226	1 001
Services professionnels	10 029	12 905
Amortissement des actifs incorporels	32 455	35 763
	445 582	438 274
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(792 285)	45 498

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe C - Île-du-Prince-Édouard

	2025	2024
Produits		
Redevances environnementales	514 583	590 771
Adhésion et renouvellement	1 608	1 400
Revenus de placements	7 291	11 286
Variation de la juste valeur des placements	10 105	3 404
Recouvrement des créances douteuses	-	23 972
Total des produits	533 587	630 833
Charges - programme		
Incitatifs à la récupération	424 392	356 445
Incitatifs à la valorisation, au transport et à la décontamination	76 065	74 731
Incitatifs aux points de collecte	2 242	2 274
Publicité et communications	33 163	25 120
Contributions aux autorités réglementaires	-	-
Frais de gestion (note 3)	2 777	3 030
Frais juridiques	1 578	2 716
Services de consultation	19 195	10 962
Audits et examens de conformité	8 445	11 654
Créances douteuses (recouvrement)	782	(52)
	568 639	486 880
Charges - administration		
Frais de gestion (note 3)	18 423	18 254
Salaires, frais de bureau et frais généraux	32 082	35 839
Frais juridiques administratifs	1 353	693
Services professionnels	1 180	1 518
Amortissement des actifs incorporels	3 818	4 207
	56 856	60 511
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(91 908)	83 442

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe D - Terre-Neuve-et-Labrador

	2025	2024
Produits		
Redevances environnementales	2 508 836	3 090 355
Adhésion et renouvellement	1 048	2 200
Revenus de placements	43 744	67 715
Variation de la juste valeur des placements	60 632	20 425
Recouvrement des créances douteuses	-	81 191
Total des produits	2 614 260	3 261 886
Charges - programme		
Incitatifs à la récupération	1 930 276	1 892 051
Incitatifs à la valorisation, au transport et à la décontamination	575 519	175 165
Incitatifs aux points de collecte	10 852	(24 086)
Subventions pour les infrastructures de collecte	63 714	2 042
Publicité et communications	177 929	149 729
Contributions aux autorités réglementaires	68 472	63 779
Frais de gestion (note 3)	16 662	28 781
Frais juridiques	9 470	3 723
Services de consultation	72 438	73 355
Audits et examens de conformité	50 669	70 227
Créances douteuses (recouvrement)	4 693	667
	2 980 694	2 435 433
Charges - administration		
Frais de gestion (note 3)	110 539	173 414
Salaires, frais de bureau et frais généraux	193 718	169 054
Frais juridiques administratifs	7 218	707
Services professionnels	7 080	9 110
Amortissement des actifs incorporels	23 448	25 245
	342 003	377 530
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(708 437)	448 923

Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique inc.
Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2025

Annexe E - Nouvelle-Écosse

	2025	2024
Produits		
Redevances environnementales	2 962 372	3 328 718
Adhésion et renouvellement	4 476	2 400
Revenus de placements	69 262	107 216
Variation de la juste valeur des placements	96 000	32 340
Recouvrement des créances douteuses	-	139 516
Total des produits	3 132 110	3 610 190
Charges - programme		
Incitatifs à la récupération	1 976 600	1 887 916
Incitatifs à la valorisation, au transport et à la décontamination	142 857	243 969
Incitatifs aux points de collecte	5 431	26 429
Subventions pour les infrastructures de collecte	162 676	-
Publicité et communications	265 624	236 968
Contributions aux autorités réglementaires	-	-
Frais de gestion (note 3)	26 381	18 177
Frais juridiques	14 994	5 617
Services de consultation	106 258	83 105
Audits et examens de conformité	78 283	109 363
Créances douteuses (recouvrement)	7 431	(1 834)
	2 786 535	2 609 710
Charges - administration		
Frais de gestion (note 3)	170 521	109 524
Salaires, frais de bureau et frais généraux	232 695	236 120
Frais juridiques administratifs	11 754	1 119
Services professionnels	13 152	14 423
Amortissement des actifs incorporels	36 274	39 971
	464 396	401 157
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(118 821)	599 323



Société de gestion des
**huiles usagées
de l'Atlantique**

N.-B. : 1-833-221-8662

Î.-P.-É./T.-N.-L./N.-É. : 1-833-222-8662

info@uoma-atlantic.com

RecyclerMesHuiles.ca

